

“ La situation, je l’ai déjà dit, est celle-ci : Le Vatican, après le voyage du président de la République, a adressé une note au gouvernement français pour affirmer ses droits sur les territoires que lui a enlevés l’Italie. Cette affirmation ne saurait nous gêner en quoi que ce soit. Elle vise l’Italie et non pas la France, qui n’a rien pris à la papauté.

“ Une autre note, destinée à rester secrète — point à noter — a été envoyée par le Vatican à un ou plusieurs souverains catholiques pour leur dire que, s’ils venaient à Rome dans les mêmes conditions que M. Loubet, le Saint-Siège agirait avec eux autrement qu’avec la France, c’est-à-dire qu’il supprimerait tout rapport diplomatique.

“ De cette note, il résulte que la France est l’objet d’égards spéciaux de la part du Pape.

“ Il faut vraiment avoir l’âme bien noire pour s’en plaindre. C’est pourtant ce que nous faisons. Nous prenons la mouche, nous nous fâchons, nous rappelons notre ambassadeur, alors que les souverains, qui, eux, auraient vraiment des motifs de récriminer, puisqu’on les menace d’user envers eux de rigueurs qui nous sont épargnées, ne disent rien.

“ N’est-ce pas un peu comique ? Il s’agit bien, comme on le voit, d’une querelle d’Allemand. ”

Pour une fois le *Matin* donne la note juste, ce qui ne l’empêche pas d’appuyer de toutes ses forces la politique de Combes le défroqué.

Celui-ci ne pouvait manquer d’une si belle occasion de brandir son sabre anti-clérical. Les querelles d’Allemand ne sont point pour le faire reculer, surtout quand il s’agit d’assouvir sa haine contre l’Eglise, tout en exploitant les passions sectaires à son bénéfice ministériel. Il a donc fait donner instruction par M. Delcassé à M. Nisard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, de demander des explications au sujet de la phrase omise dans une copie